

ASSEMBLÉE NATIONALE

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

XIII^e Législature

2^e jour de séance

SESSION ORDINAIRE DE 2006-2007

Séance du mercredi 27 juin 2007

Articles, amendements et annexes



**JOURNAUX
OFFICIELS**

<http://www.assemblee-nationale.fr>

152^e séance

BUREAU DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

À la suite des nominations auxquelles l'Assemblée nationale a procédé dans ses séances des mardi 26 et mercredi 27 juin 2007, le Bureau se trouve ainsi composé :

<i>Président :</i>	M.	Bernard Accoyer
<i>Vice-Présidents :</i>	MM.	Marc Laffineur Marc Le Fur Marc-Philippe Daubresse Rudy Salles Jean-Marie Le Guen
	Mme	Catherine Génisson
<i>Questeurs :</i>	MM.	Richard Mallié Philippe Briand
	Mme	Marylise Lebranchu
<i>Secrétaires :</i>	MM.	Jean-Paul Bacquet Michel Bouvard Jacques Desallangre Olivier Dussopt Paul Giacobbi
	Mme	Claude Greff
	MM.	Lionnel Luca Alain Néri
	Mme	Marie-Françoise Pérol-Dumont
	MM.	Bernard Perrut François de Rugy André Schneider

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 27 juin 2007, de M. le Premier ministre, un projet de loi en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat.

Ce projet de loi, n° 4, est renvoyé à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 27 juin 2007, transmis par M. le Premier ministre, un projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant la ratification du protocole n° 13 à la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales relatif à l'abolition de la peine de mort en toutes circonstances.

Ce projet de loi, n° 5, est renvoyé à la commission des affaires étrangères, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 27 juin 2007, transmis par M. le Premier ministre, un projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant la ratification de la convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains.

Ce projet de loi, n° 6, est renvoyé à la commission des affaires étrangères, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 27 juin 2007, transmis par M. le Premier ministre, un projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant l'adhésion de la France à la convention sur le consentement au mariage, l'âge minimum du mariage et l'enregistrement des mariages.

Ce projet de loi, n° 7, est renvoyé à la commission des affaires étrangères, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 27 juin 2007, transmis par M. le Premier ministre, un projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant l'approbation de la convention européenne sur l'exercice des droits des enfants.

Ce projet de loi, n° 8, est renvoyé à la commission des affaires étrangères, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 27 juin 2007, transmis par M. le Premier ministre, un projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant l'adhésion à la convention de La Haye du 19 octobre 1996 concernant la compétence, la loi applicable, la reconnaissance, l'exécution et la coopération en matière de responsabilité parentale et de mesures de protection des enfants.

Ce projet de loi, n° 9, est renvoyé à la commission des affaires étrangères, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 27 juin 2007, transmis par M. le Premier ministre, un projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant l'adhésion au deuxième protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques visant à abolir la peine de mort.

Ce projet de loi, n° 10, est renvoyé à la commission des affaires étrangères, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 27 juin 2007, de M. le Premier ministre, un projet de loi ratifiant l'ordonnance n° 2007-544 du 12 avril 2007 relative aux marchés d'instruments financiers.

Ce projet de loi, n° 11, est renvoyé à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 27 juin 2007, de M. le Premier ministre, un projet de loi ratifiant l'ordonnance n° 2005-883 du 2 août 2005 relative à la mise en place au sein

des institutions de la défense d'un dispositif d'accompagnement à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en difficulté et l'ordonnance n° 2007-465 du 29 mars 2007 relative au personnel militaire modifiant et complétant la partie législative du code de la défense et le code civil et portant diverses dispositions relatives à la défense.

Ce projet de loi, n° 12, est renvoyé à la commission de la défense nationale et des forces armées, en application de l'article 83 du règlement.

DÉPÔT D'UN PROJET DE LOI DE RÈGLEMENT DÉFINITIF DU BUDGET

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 27 juin 2007, de M. le Premier ministre, un projet de loi portant règlement définitif du budget de 2006.

Ce projet de loi, n° 3, est renvoyé à la commission des finances, de l'économie générale et du plan, en application de l'article 83 du règlement.

